

FRONT COMMUN CONTRE LA DIRECTION GENERALE A PROPOS DES NEGOCIATIONS SUR L'ARTICLE 40 DU STATUT DU PERSONNEL

L'ensemble des organisations syndicales de Guadeloupe, Martinique, Guyane Réunion et, se sont retrouvées pendant une semaine, (du 12 au 16 juin 2006), à Noisy le Grand. Il s'agissait pour elles, de travailler ensemble, aux meilleures conditions d'un succès sur les négociations portant sur l'article 40 du statut du personnel.

Cet article doit permettre à la fois, une déclinaison aux agents de Martinique, Guyane, Guadeloupe, Réunion, de l'ensemble des éléments figurant dans le statut du personnel, ainsi que la politique générale de l'ANPE en Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion. Ces négociations, dès le départ, sont apparues mal engagées à partir d'un incident majeur : la conférence téléphonique organisée par la DG et mettant en liaison l'ensemble des syndicats de Réunion, Martinique, Guadeloupe a été frappée du sceau de la violation du secret des communications téléphoniques. En effet, le code d'accès à cette conférence téléphonique a été transmis par mail à chaque DDA de Martinique, Guyane, Réunion, Guadeloupe, à Moïse Rashid le négociateur pour la DG, et surtout, à la mission d'inspection de l'agence !!!

Un texte commun a été, après de longues heures d'échange, adopté par nos organisations. En substance, ce texte exigeait de la DG un calendrier de préparation plus long, un chantier de négociations, devant se tenir au plus tard, le 31 janvier 2007, des moyens substantiels pour que ces négociations se préparent et se déroulent dans de meilleures conditions en Guadeloupe, Martinique, Guyane, ou Réunion.

La réponse de la direction est violente : c'est non ! Et d'ajouter avec mépris : « La position de la DG est définitive ». Le représentant de la DG a encore versé dans la provocation quand il déclare séance tenante : « 70% des agents de l'ANPE sont favorables au SMP » et ce, en réponse au taux de participation à la grève du 13 juin 2006. Face à cette situation de blocage des négociations, l'heure est à la mobilisation sous toutes les formes possibles pour que la DG accède à nos exigences de préparation et d'ouverture de négociations réelles et sérieuses.

Nous sommes au pied du mur partout (Guadeloupe, Guyane, Réunion et Martinique). Seule, une mobilisation forte et puissante nous permettra de gagner et d'offrir aux agents un accord formel et durable sur des garanties statutaires améliorées et consolidées par l'article 40, de meilleures conditions de travail, et une activité opérationnelle en phase avec nos réalités de terrain, en Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane, en faveur des usagers du service public de l'emploi.

Ce front commun historique Martinique, Guyane, Réunion, Guadeloupe doit appeler à la prise de conscience et au réveil des agents, dans chaque équipe professionnelle, dans chaque unité, en Martinique, en Guyane, à la Réunion, et en Guadeloupe.

Les organisations syndicales **CGTG, CGTR, UGTG, CDMT, CFE-CGC Martinique, Guyane, Réunion et Guadeloupe, FO Réunion, FO Guyane, CDTG ANPE Guyane, UNSA Guyane, SNU Réunion** appellent l'ensemble des agents à assister massivement aux réunions d'informations afin de mettre en œuvre les actions pour faire aboutir nos justes revendications.

UNITE, SOLIDARITE, MOBILISATION, ACTION !

**CGTG, CGTR, UGTG, CDMT, CFE-CGC Martinique, Guyane, Réunion et Guadeloupe,
FO Réunion FO Guyane, CDTG ANPE Guyane, UNSA Guyane, SNU Réunion**

Noisy le Grand, le 16/06/06